

témérité, il avait, par sa franchise, sa droiture et par toutes les qualités du cœur, su se faire aimer et apprécier de ses chefs. Il est mort regretté de toute sa division.

LAUXERROIS.

Le Châtelet et ses environs.

(Seizième Article.)

De tout ce qui précède, il résulte qu'au lieu de ne voir avec M. Phulpin, que les vestiges d'un camp sur la montagne du Châtelet, nous sommes obligés d'y reconnaître avec Grignon, les ruines d'une ville importante, fondée par les Gaulois et occupée ensuite par les Romains : les nombreuses médailles que l'on y a trouvées et dont nous avons aussi à nous occuper, ne feront qu'augmenter en nous cette conviction.

Si l'on objecte que le nom actuel de la montagne, CHATELET, dérivé du latin *Castellum*, *Castra*, semble annoncer que là était seulement un fort, une tour, une enceinte fortifiée, je répondrai, avec Grivaud de la Vincelle (1), qu'une telle conclusion n'a rien de solide, puisque « nous avons en France plus de trente villes dont le nom vient de *Castellum*, » et que, « les anciens ont souvent donné ce nom à des villes, » en l'accouplant à celui du peuple qui les habitait.

Tout ce que l'on peut donc induire de ce nom, qui, générique par lui-même, est susceptible d'une signification individuelle, comme lorsque les romains disaient *la ville*, *URBS*, pour désigner Rome, et les différents peuples *la cité* pour leur capitale, c'est qu'il a dû être accompagné d'un autre nom qui était le nom propre, le nom véritable ; que celui-ci s'exprimait toutes les fois que le sens l'exigeait, et qu'on le sous-entendait lorsqu'il ne pouvait en résulter ni erreur ni équivoque, qu'une fois les habitants expulsés ou émigrés, le nom propre les suivait dans leur nouvelle habitation, tandis que le nom générique, surtout si cette habitation nouvelle n'avait pas de murailles, restait à la localité abandonnée qui bientôt n'était plus désignée et connue que sous ce dernier nom, CASTELLUM, *Chatel*, *Chatelet*.

Cette observation ne serait-elle pas le fil d'Ariane dans le labyrinthe où je vais essayer de suivre mes devanciers ?

(1) Arts et métiers des anciens, recherches préliminaires p. 13.

Section 2^e. — Noms du Châtelet.

1^o *Noviomagus Vadicassium*.

Grignon (1), après avoir fait justice des noms que l'on se hâta de donner à la ville dont il venait de faire connaître les ruines, témoigne conjecturer que ce ne devait être le *Noviomagus Vadicassium* dont Ptolémée fait mention à la troisième table de son livre deux.

Son premier motif, c'est que « à cent toises de la montagne du Châtelet existe le hameau de *Laneuville*, qui rend en français le nom *Noviomagus* et que ce hameau a pu être fondé par une partie des habitants du Châtelet, qui furent forcés, après le sac de la ville, de chercher un asile qui ne fut pas éloigné de leurs possessions territoriales, que l'ennemi n'avait pu leur enlever. » Il n'a pas pris garde que cette considération démontre le contraire de ce qu'il a voulu prouver. En effet, puisque le mot *Laneuville* rend en français le nom *Noviomagus*, neuve ou nouvelle ville, il en résulte que la ville ancienne, qui était sur la montagne, n'a pu porter ce nom.

Son second motif est que les *Vadicasses* étaient un peuple désigné par Ptolémée pour avoir existé dans la Gaule-Belgique, et, de là, s'appuyant sur l'incertitude et les contradictions des géographes, il regarde *Vassiacus*, Vassy, comme dérivé de *Vadicasses* (2). Je n'ai point à examiner si les habitants du territoire de Vassy étaient les *Vadicasses*, ni s'ils avaient notre montagne sous leur dépendance (3) : il me suffit d'avoir fait remarquer que la ville qui la couronnait ne pouvait être le *Noviomagus* dont parle Grignon.

2^o *Erpona* ou *Castrum Erpona*.

« Au revers du manche d'une autre portère, dit » Grignon dans son Bulletin des Fouilles, p. 129 et » 130, on découvre six inscriptions. La première » paraît être le poinçon de l'ouvrier, composé des » deux lettres I-G : la seconde est plus composée ; » l'on y distingue les six lettres suivantes, I.CES.LVI, » divisées en quatre parties par des points d'abréviation. La troisième est divisée en trois parties, » C.IV.PATE. La quatrième ne pourrait faire qu'un » seul mot, CERPONA. La cinquième n'est composée

(1) Bulletin des fouilles, p. 69, 75 et 78.

(2) « M. Grignon, dit à ce sujet le savant auteur de *l'abrégé chronologique de l'histoire des évêques de Langres* (annuaire de la Haute-Marne, 1808, p. 613), ignorait sans doute que toute la contrée, où il voudrait que ce peuple eût existé, fait essentiellement et certainement partie du *Pagus Pertensis* et de la cité des *Catalauni*. »

(3) Cette question a été suffisamment et judicieusement traitée par M. Pinard, dans son *précis sur l'histoire de la ville de Wassy et de son arrondissement*, édité à Wassy en 1849.

» que de trois lettres, AMA. La sixième, mal imprimée, était composée de quatre lettres, dont la première ne paraît pas ; les trois autres sont EIS... » Nous avouons, ajoute-t-il, que nous n'avons ni le loisir, ni la patience, ni la sagacité nécessaires pour ces logogripes. »

L'abbé de Tersan, devenu possesseur de cet objet, dont il a donné, dans son atlas, une figure qu'a reproduite dans le sien Grivaud de la Vincelle, planche 5, a conjecturé que l'inscription Cerpona, qu'il représente ainsi C^o ERPONI, signifiait *Castrum ERPONA*, et indiquait l'ancien nom du Chatelet ; « mais, nous dit Grivaud (1), nous ne trouvons aucun motif raisonnable d'adopter son sentiment ; car nous ne voyons sur cette plaque informe qu'une matrice destinée, en la découpant, à fournir les espèces de sceaux ou cachets que les potiers appliquaient sur les vases de leur fabrique, pour indiquer leur nom ou celui de leur atelier... Ainsi, au lieu de lire sur la plaque de bronze du Chatelet *Castrum Erpona*, nous y verrons *Caii ERPONI*, sous-entendu *Officina*, et, dans les autres empreintes, *Caii IVlii PATErni*, etc., tous noms d'ouvriers et de fabricants de poterie. » On peut se demander aussi pourquoi l'on ne verrait point parmi ces inscriptions, aussi bien que *Castrum Erpona*, plusieurs autres nom de villes, par exemple *Colonia IVlia PATErna* ?

Oui, le docte abbé me paraît s'être ici égaré dans le champ des conjectures, et Grignon, que nous venons de voir prendre si lestement son parti sur les obscurités de ces inscriptions, s'il ne s'est pas montré le plus savant, a été cette fois le mieux avisé.

3^o *Ouniorices, Ounioriges et Ouniorimagus.*

Nous avons vu (2) que Grivaud de la Vincelle, fondant son opinion sur un *ex-voto* trouvé au Chatelet, témoigne croire que cette ville était habitée par un peuple nommé *Ouniorices, Ounioriges*. De là, il nomme la ville *Ouniorimagus*, et *Novimagus-Ouniorigium* le village de Laneuville-à-Bayard, village que l'abbé de Tersan (3), qui voyait le Chatelet dans le nom *Erpona*, conjecturait pouvoir être lui-même *Ounioriges*.

Si le vrai sens de l'inscription de cet *ex voto* n'est pas celui auquel s'en tenait Grignon, il faut avouer que ce petit monument a été consacré à quelque divinité locale, et, dès lors, nul ne peut affirmer qu'il n'y ait aucun rapport entre le nom de cette puissance tutélaire et celui des habitants. Si donc nous ne trouvions rien de mieux, nous pourrions l'adopter, et, tout en portant notre préférence sur un autre nom,

(1) Arts et mét. rech. prél. p. 13.

(2) Se reporter à la page 178 de cette revue.

(3) Art. et m. pl. 1.

nous ferons peut être bien de ne pas exclure entièrement celui-là.

4^o *Gorson, Gorzum, Gorze, Castellum Gorzeum.*

Grignon, dans son Bulletin des Fouilles, page 79, emprunte à une histoire manuscrite de Joinville, écrite dans le dix-septième siècle, le passage suivant : « Anciennement la cité de *Gorse* fut bâtie sur la montagne du Chatelet, finage dudit Gourzon, sous Bayard, qui, depuis, aurait été ruinée, et sous ses ruines se trouvent des médailles d'or, d'argent et de laiton, des empereurs Arcadius et Honorius : de là est demeuré le vestige du village de Gourzon, ainsi qu'il se connaît par un vieux titre du mois de février 1240. » Il nous donne plus loin la copie de ce vieux titre, qui est ainsi conçu : « Doit Chateler de sou Boyard, qu'on dit être de *Gorze*, que la Maladrerie de Boyard tient du seigneur de Joinville. Je Michaul, doyen de la chrétienté, fas savoir à tous ceux qui verront ces lettres, que messire Michaul, prêtre de la maladrerie de Boyard, et Tuzere de cette maison : ont reconnu par devant moi, que quand qu'ils tiennent en la montaigne dou Chateler de sous Boyard, là où l'on dit que la cité de *Gorze* fut anciennement, ou quand qu'ils pourront acquérir que ils le tiennent dou seigneur de Joinville pour quarante deniers censés que je cy devant, etc., etc., qui fut faite en l'an de l'incarnation de Notre Seigneur M.CCXL est mois de février. »

C'est devant ces deux renseignements, les seuls que nous ait transmis l'histoire locale, que Grignon a cru devoir chercher ailleurs et bien loin son *Noviomagus Vadicassium* ! Un de ses plus forts motifs pour les rejeter, c'était que le mot *Gorse* ne lui paraissait ni romain, ni gaulois, ni celtique.

J'ai déjà fait connaître que ce mot appartient à la langue celtique : il signifie *limite dressée* ou bien *lieu frontière*, en latin *Fines*, et, chose remarquable, presque toutes les communes de France dont le nom contient la syllabe *Gour* ou *Gor* ont été limitrophes entre des peuples de l'ancienne Gaule. Qu'il me soit permis d'ajouter les observations suivantes.

Si d'une part la tradition est constante pour faire du Chatelet le berceau de Gourzon, l'étymologie, ainsi que l'ont pensé Grignon, l'abbé de Tersan et Grivaud, semble annoncer d'autre part que la commune de *Laneuville*, située pareillement sur l'autre rive de la Marne, a été fondée par une partie des habitants du Chatelet qui furent forcés, après le sac de la ville, de chercher un asile qui ne fut pas éloigné de leurs possessions territoriales. Lorsque revint la sécurité, ils se seraient rapprochés de ces possessions en construisant sur la rive droite de la Marne, sur le ruisseau de la Nabline, contre le versant méridional, les habitations de *Bayard*, tandis qu'ils auraient établi, ou plutôt rétabli, sur le versant oriental, d'autres habitations, qui sont devenues le village de *Fon-*

taines, dont le nom aussi est évidemment moderne et n'a rien de celtique, et pareillement ils auraient fondé, à trois cents mètres au midi, le village de *Sommeville*. Le nom de cette dernière commune semble être une révélation de ce fait ; car, hors de cette hypothèse, on se demanderait vainement ce qu'il signifie, tandis que, dans ce cas, ce village occupant, relativement aux trois autres, la partie supérieure du cours de la Marne, cette circonstance serait parfaitement indiquée par son nom *summa villa*, la ville, l'habitation la plus haute des quatre.

Remarquons de plus que Gourzon, la seule de ces communes dont le nom ait la physionomie gauloise, est demeuré le chef-lieu du group³ ; que, dans le XI^e siècle, ainsi que nous l'apprend M. l'abbé Bouillevaux (1), qui a soigneusement consulté, dans les archives de la préfecture et ailleurs, les chartes accordées à l'abbaye du Der, ce village, qui s'y trouve appelé *Gorzium*, *Gorzeum*, avait plus d'importance qu'aujourd'hui, et que Rachecourt était son appendice, ainsi que Laneuville qui se trouve être encore maintenant son humble satellite, n'ayant pas d'autre église que la sienne, ni d'autre école primaire.

Ainsi, non seulement Gourzon tenait le premier rang parmi les villages qui semblent venir de la même souche que lui, mais encore il a été le chef-lieu ecclésiastique de la commune actuelle de Rachecourt, quoique celle-ci eût une église, Rachecourt dont le nom, qui est pareillement gaulois (2), reporte l'origine au moins aussi haut que la sienne.

Il résulte de ces observations que, si le nom de la ville gallo-romaine a véritablement passé à quelque une des localités qui se sont formées de sa population dispersée, c'est incontestablement au village de Gourzon, qui, d'ailleurs possède encore le sol où était cette ville.

Dois-je ajouter, ainsi que je l'ai fait pressentir en parlant des voies romaines, que le Châtelet me semble être, bien mieux que *Fains* ou tout autre lieu, la station appelée *AD FINES* dans la Table théodosienne, et que les mots *Ad Fines*, qui signifient *près de la frontière*, sont assez fidèlement la traduction du nom gaulois *Gorson*, *Gorze* ou *Gourzon*.

En résumé, une ville dont les habitants n'ont point été massacrés a été entièrement et soudainement détruite ; quatre villages existent autour de son emplacement ; l'un d'eux, celui de *Gourzon*, qui, de temps immémorial, a la préséance sur les trois autres et même sur un quatrième dont l'origine est aussi

(1) *Les Moines du Der*, p. 364.

(2) Excellente habitation, selon Bulet, désignation que semblent justifier les riches terres d'une partie de son territoire.

des plus anciennes doit, son nom à la vieille langue du pays ; ce nom signifie *frontière*, de même que le nom latin fourni par la plus ancienne des cartes connues ; sa population prétend, pour l'avoir appris de père en fils, que ses ancêtres habitaient la ville dont on voit les ruines et dont ils possèdent encore le territoire malgré la large rivière qui les en sépare, et des titres de 1240 et même de 1179 (1) disent, d'accord avec cette tradition, que les ruines que l'on voit sont celles d'une ville nommée *Gorze* : tout cela permet-il de chercher encore pour le Châtelet un autre nom que celui de *Gourzon*, *Gorze*, *Gorzeum*, *Gorzum* ou *Gorson* ?

En m'en tenant définitivement à ce nom, je ne veux pas être exclusif. Je sens, ainsi que je l'ai déjà dit, qu'il a pu être modifié ou complété par l'adjonction de quelque autre nom ; qu'ainsi l'on a pu dire, dans l'hypothèse de Grivaud de la Vincelle, *Gourzum Ouniorigium* ou bien *Ad Fines Ouniorigium* : je reconnais surtout que notre ville, dès qu'elle eût reçu son enceinte de murailles, a pu très bien et même a dû s'appeler *Castellum Gorzeum*, *Castellum Ad Fines*, après quoi, lorsque sa population, sa vie, son être, lui ont été retirés et transportés ailleurs, sur l'autre rive de la Marne, le nom *Ad Fines* s'est éteint, le nom *Gorzeum* ou *Gourzon* a suivi la partie survivante, la population, tandis que le nom *Castellum*, en français *Châtelet*, est resté à la partie morte et déserte, aux débris de la forteresse, comme cela ne manque jamais d'avoir lieu partout où fut quelque habitation fortifiée.

Ainsi, dans ces deux hypothèses, dont la seconde porte la cachet de la réalité, *Ouniorigium* ne serait qu'un nom déterminatif, *Castellum* un nom générique, tandis que *Gorzeum* ou *Gorze* se trouve être le nom propre, le nom véritable de la ville.

POTHIER.

(A suivre.)

(1) *Annuaire de la Haute-Marne*, 1808, page 614.

Le Directeur, C. CAVANIOL.

Chaumont, typ. C. CAVANIOL.